



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Risque de disparition des filières post-bac du LÉA-CFI à Orly

Question écrite n° 4445

Texte de la question

Mme Clémence Guetté attire l'attention de Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur le risque de disparition des filières post-bac du centre de formation en apprentissage LÉA-CFI à Orly. Le LÉA-CFI est un établissement qui dépend de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Île-de-France et qui comptait jusqu'à sa privatisation en 2019 cinq campus dans toute la région. Il a récemment fermé ses filières de baccalauréat professionnel sur 2 de ses 3 campus : Paris et Orly et fermera le troisième à Jouy-en-Josas en juin 2025. Ces baccalauréat professionnels accueillait plus de 400 jeunes, les personnels s'étaient mobilisés durant plusieurs mois à Orly. Aujourd'hui ce sont les formations post-bac qui sont menacées de fermeture définitive. Toutes les craintes formulées par les personnels lors de leur mobilisation en 2024 semblent donc se confirmer. Malgré les promesses, la fermeture définitive du campus, signifiant des licenciements, est bien aujourd'hui en question. Il s'agit pourtant de formations décisives pour la bifurcation écologique : à Orly, les jeunes pouvaient se former aux métiers du froid, des énergies renouvelables ou de la maintenance des véhicules. Motivée par des considérations financières, la disparition progressive du LÉA-CFI d'Orly est une catastrophe pour la formation dans ces métiers essentiels et pour la jeunesse du territoire. Elle l'interroge donc sur le soutien que le Gouvernement devrait apporter à ces filières, qui devraient être développées par l'État et non menacées.

Données clés

Auteur : [Mme Clémence Guetté](#)

Circonscription : Val-de-Marne (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4445

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Enseignement supérieur et recherche \(MD\)](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2025](#), page 1146